

TRAITÉ SUR L'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES

Voté par l'Assemblée Générale de l'ONU, vendredi 7 juillet 2017,
boycotté par les puissances détentrices de l'arme atomique.

Que prévoit le Traité ?



✚ Une interdiction complète des armes nucléaires et des activités associées.

✚ Une interdiction de toute assistance à des activités interdites.

✚ La création d'une voie pour les États ayant des armes nucléaires adhérant au traité afin d'éliminer leurs armes, leurs stocks et leurs programmes.

✚ La vérification et la garantie que les États remplissent leurs obligations.

✚ Le besoin d'une aide internationale, de l'assistance aux victimes, et de la réhabilitation de l'environnement.

Entrée en vigueur. Cinquante États doivent avoir ratifié le traité pour qu'il entre en vigueur. Dix-neuf l'ont ratifié à ce jour.

En continuant de rejeter ce traité, la France s'entête dans une démarche de déni de la réalité. Plus que jamais, les tensions géopolitiques commandent une politique de désarmement international. L'insécurité qu'elle produit, les dépenses publiques qu'elle engendre (37 milliards d'euros de budget pour les 7 prochaines années), les déchets radioactifs qui sont issus de la fabrication des bombes ainsi que l'absence de transparence : tout démontre que la politique de dissuasion est dangereuse, polluante, trop coûteuse, antidémocratique et inefficace.

S'opposer durablement au TIAN ne signifie rien d'autre que de prendre le parti en faveur des armes nucléaires, les armes les plus destructrices jamais inventées.

Mercredi 12 décembre,
19h 45

Moulin à Café

8, rue Sainte Léonie Paris XIV
(métro Pernet)



La bombe et nous,

un documentaire de Xavier-Marie Bonnot

A l'ONU 122 Etats ont adopté
un projet de Traité d'interdiction des armes nucléaires.

A ce jour 69 Etats l'ont signé, 19 l'ont ratifié.

Le gouvernement français n'est pas signataire.

FAUT-IL EN RESTER LA ?

débat

Dr. ABRAHAM BEHAR, maître de conférence-praticien hospitalier, médecin nucléaire et radiobiologiste, président de l'AMFPGN (**Association des Médecins Français pour la Prévention de la Guerre Nucléaire**), ex président de IPPNW (**International Physicians for the Prevention of Nuclear War**, prix Nobel de la paix 1985), association fondatrice d'ICAN (**International Campaign to Abolish Nuclear Weapons**, prix Nobel de la paix 2017)



(Possibilité de restauration à partir de 19h)

TRAITÉ SUR L'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES

Voté par l'Assemblée Générale de l'ONU, vendredi 7 juillet 2017,
boycotté par les puissances détentrices de l'arme atomique.

Que prévoit le Traité ?



✚ Une interdiction complète des armes nucléaires et des activités associées.

✚ Une interdiction de toute assistance à des activités interdites.

✚ La création d'une voie pour les États ayant des armes nucléaires adhérant au traité afin d'éliminer leurs armes, leurs stocks et leurs programmes.

✚ La vérification et la garantie que les États remplissent leurs obligations.

✚ Le besoin d'une aide internationale, de l'assistance aux victimes, et de la réhabilitation de l'environnement.

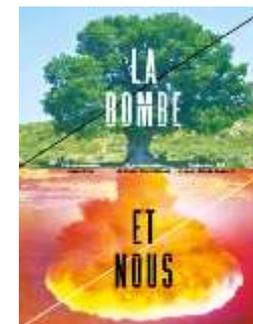
Entrée en vigueur. Cinquante États doivent avoir ratifié le traité pour qu'il entre en vigueur. Dix-neuf l'ont ratifié à ce jour.

En continuant de rejeter ce traité, la France s'entête dans une démarche de déni de la réalité. Plus que jamais, les tensions géopolitiques commandent une politique de désarmement international. L'insécurité qu'elle produit, les dépenses publiques qu'elle engendre (37 milliards d'euros de budget pour les 7 prochaines années), les déchets radioactifs qui sont issus de la fabrication des bombes ainsi que l'absence de transparence : tout démontre que la politique de dissuasion est dangereuse, polluante, trop coûteuse, antidémocratique et inefficace.

S'opposer durablement au TIAN ne signifie rien d'autre que de prendre le parti en faveur des armes nucléaires, les armes les plus destructrices jamais inventées.

**Mercredi 12 décembre,
20 heures
Moulin à Café**

**8, rue Sainte Léonie Paris XIV
(métro Pernet)**



La bombe et nous, un documentaire de Xavier-Marie Bonnot

A l'ONU 122 Etats ont adopté
un projet de Traité d'interdiction des armes nucléaires.

A ce jour 69 Etats l'ont signé, 19 l'ont ratifié.
Le gouvernement français n'est pas signataire.

FAUT-IL EN RESTER LA ?

débat

Dr. ABRAHAM BEHAR, maître de conférence-praticien hospitalier, médecin nucléaire et radiobiologiste, président de l'AMFPGN (**Association des Médecins Français pour la Prévention de la Guerre Nucléaire**), ex président de IPPNW (**International Physicians for the Prevention of Nuclear War**, prix Nobel de la paix 1985), association fondatrice d'ICAN (**International Campaign to Abolish Nuclear Weapons**, prix Nobel de la paix 2017)



(Possibilité de restauration à partir de 19h)

